

Mémoire du Conseil communautaire de Côte-des-Neiges

Contributions municipales et gestion des programmes de lutte à la pauvreté

Le Conseil communautaire de Côte-des-Neiges, qui regroupe 45 organismes communautaires de ce quartier de Montréal, salue tout d'abord la Commission pour avoir eu l'initiative de cette consultation.

La Ville de Montréal, en effet, affiche comme toutes les grandes villes un taux de pauvreté important. Il est donc impératif qu'elle intervienne sur ces enjeux, malgré les responsabilités premières du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada.

Le bilan présenté dans le document de consultation est impressionnant et démontre la volonté de la Ville d'agir sur ces enjeux. Pour le Conseil communautaire, il est essentiel que la Ville de Montréal poursuive et enrichisse son intervention dans le cadre de la lutte à la pauvreté.

HABITATION

Au chapitre de l'habitation, Montréal soutient les revendications du milieu communautaire en faveur d'un accroissement des budgets dédiés au logement social. Elle doit continuer à faire entendre sa voix haut et fort, à Québec comme à Ottawa. Mais la Ville doit faire plus.

La Ville peut socialiser les maisons de chambre, en s'en portant acquéreur via la SHDM et en les transférant à des OSBL. Dans notre quartier, les locataires des maisons de chambres vivent dans des conditions trop souvent dégradantes.

La Ville et les arrondissements devraient faire respecter le Code du logement de façon stricte. Tous les arrondissements doivent avoir un nombre suffisant d'inspecteurs. De plus chaque rapport d'inspection devrait faire l'objet d'un suivi serré, de la réparation du problème par le propriétaire à l'imposition de pénalités en cas de négligence. Finalement, tout constat d'infraction au code du logement devrait désigner à la fois le propriétaire et la bâtisse comme telle. L'infraction, les pénalités et l'ensemble du dossier doivent être déclarés et transmis au nouveau propriétaire. Si possible, ce dernier devrait être mis au courant avant l'achat pour éviter les mauvaises surprises, comme ça se fait dans les cas d'avis de non-conformité au code du bâtiment.

La Ville a également le devoir de protéger ses résidentEs à faible revenu face à l'appétit vorace de divers promoteurs. Les MontréalaiEs ne jouent pas au Monopoly et ne veulent pas que leur ville soit à vendre. Une ville en santé est une ville où les citoyenNEs ont leur mot à dire sur le développement. Nous avons suivi de près les batailles menées dans le Sud-ouest de Montréal par des résidentEs déterminés à défendre leur milieu de vie. Et le rôle de la Ville nous laisse perplexes. Avec tous les projets en devenir (Cité du Havre, Autoroute Bonaventure, Autoroute Notre-Dame, CHUM, etc.) on se demande bien à quoi ressemblera le Centre-Ville de Montréal dans quelques années et à qui il sera destiné ? Quelle place y auront les personnes et les familles du Centre-Ville et du Sud-Ouest ? La Ville le sait-elle ? S'en préoccupe-t-elle même ?

Devant toutes ces initiatives, nous sommes inquiets du virage que pourrait prendre notre quartier. Le secteur Jean-Talon / Namur est appelé à se développer très prochainement. De même, un jour, que le site de l'hippodrome. Nos familles ont besoin de ces développements. Il doit se faire pour leur bien. Nous réclamons qu'un grand nombre de logements sociaux y soit réalisé. Pour que cela soit

possible, il est nécessaire que l'Arrondissement et la Ville y assument un leadership fort. Des consultations réelles doivent être menées, par l'Office de consultation de Montréal, face à tout projet important. Et surtout, la Ville doit se porter acquéreur des terrains et les protéger, jusqu'à ce que les unités de logement social soit disponibles.

REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE ET LUTTE À LA PAUVRETÉ

Ces deux programmes permettent de réaliser des interventions porteuses d'avenir dans les différents quartiers de Montréal. Aux données présentées dans le document de consultation au sujet de différents arrondissements, nous aimerions réagir en soulignant que les chiffres sur notre arrondissement (lequel inclut le quartier assez bien nanti de NDG) font en sorte de masquer la réalité de la pauvreté à Côte-des-Neiges. On parle ici de 41% de près de 100 000 habitants. Ça commence à faire du monde!

Cela dit, nous appuyons sans réserve les demandes de Montréal face à Québec pour le renouvellement et la bonification du Contrat de ville. Cela dit, nous considérons **qu'il est essentiel que la Ville mette en place un programme temporaire qui fasse le pont**, au cas où il se produirait que des négociations ne puissent être conclues pour le 1^{er} janvier. On ne peut pas juste laisser tomber des projets qui marchent.